La Gazette du GFPH Mai 2007

En Europe

15 au 18 février 2007 Croatie et Slovénie :

- Organisation matérielle de l'Assemblée Générale de DPI-Europe
- Rencontre avec l'association YHA, association équivalente au CHA sur pour « la vie autonome ».

16 au 19 avril 2007 Ankara: Suite à l'invitation de l'association OZEV, intervention de formation sur le thème « Les professionnels médicaux sociaux sur les questions de handicap »

Jean Luc Simon était accompagné pour ce déplacement de Didier Bacheley, Directeur du Centre d'accueil « Le Haut de Versac », centre spécialisé pour la sclérose en plaques. Ceci est un bel exemple de collaboration entre le GFPH et les associations membres du groupement. Seule exigence requise pour les personnes intéressées : parler anglais.

4 mai 2007 Budapest : poursuite de l'organisation de l'Assemblée Générale de DPI Europe qui se tiendra à Zagreb les 28-29-30 septembre 2007, et intervention à un colloque national sur la Convention des Nations Unies.

Les membres de OZEV, Ankara, avec qui de nouveaux liens se tissent.



Sommaire

Nouvelle venue au GFPH
« Le nouveau est arrivé! » édito du Président
La scolarisation des élèves autrement capables
La conférence de presse du 30 mars 2007 à POITIER
Réponses à la lettre ouverte aux candidats
à l'élection présidentielle
Les interventions et rencontres du GFPH

Bonjour à tous,

Depuis fin mars, le GFPH a une nouvelle coordinatrice nationale Je me présente : Laurence GILQUIN. J'ai travaillé pendant 26 ans dans un groupe métallurgique en tant que DRH et Secrétaire Générale. Suite à sa liquidation j'ai été licenciée pour motif économique.

J'ai ensuite occupé plusieurs postes variés de gestionnaire de copropriété, de responsable du personnel, de comptable et suivi deux ans d'études à l'ICH, institut spécialisé dans le droit immobilier. J'ai une formation juridique, une maîtrise de droit des affaires et je connais parfaitement l'entreprise. Je connais également l'environnement associatif, car je fais partie du bureau d'ESPACE 19 -Trésorière Adjointe- une association qui milite pour l'insertion des plus démunis : elle comprend 3 centres sociaux (langage et socialisation, accompagnement des familles, aide aux devoirs, crèches) un pôle numérique, et un pôle social. Elle est située uniquement dans le 19ème, ses effectifs sont de 50 personnes, et 200 bénévoles. J'assure une permanence d'écrivain public.

Pour ma recherche d'emploi, j'avais sélectionné quelques associations du 19ème et j'ai pris contact avec Jean Luc SIMON. Nous sommes convenus d'un emploi à mi-temps jusqu'en septembre 2007.

Pour l'instant, je prends en charge le coté administratif du groupement et souhaite réactiver les liens entre les différents membres du GFPH. J'ai déjà fait la connaissance de certains membres du Conseil d'Administration, et j'espère bien connaître les autres membres à la prochaine Assemblée Générale. Je vous rappelle la date fixée par le Conseil soit le 12 septembre 2007.

Vous pouvez m'appeler au 01 40 37 57 00 afin que je puisse mettre une voix sur un nom ou une association et faire votre connaissance. Vous pouvez également me faire parvenir vos plaquettes, bulletins d'informations ou rapports de vos activités. Cela m'aidera à avoir une vision plus concrète du groupement. Il me serait agréable de travailler avec les permanents des différentes associations pour pouvoir échanger sur vos différents projets et

La Gazette du GFPH Mai 2007

P. 11

modes de travail. Je prendrai donc contact avec vous pour organiser une rencontre.

J'ai découvert le concept de PAIREMULATION, qui est une nouveauté pour moi, étant restée dans le schéma classique « les valides aidant les non valides. »

J'ai également découvert une forte implication nationale et internationale qui se traduit par des partenariats, des conventions, des réunions, des conférences, des rencontres, des projets

J'espère que notre collaboration sera fructueuse et enrichissante, et je vous présente mes cordiales salutations.

Laurence GILQUIN

Brèves

Un Conseil d'Administration s'est tenu le 26 avril 2007 dans les locaux de l'association « VOIR ENSEMBLE ». L'ordre du jour était le suivant :

- Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 septembre 2006
- Adoption des comptes rendus du Conseil d'Administration des 21 septembre et 28 novembre 2006
- Point financier et présentation des comptes 2006
- Renouvellemnt du Conseil d'Administration
- Point d'information sur les projets en cours
- Plan d'action 2007
- Ouestion diverses:
- Attribution du leg de Monsieur Henry Cassirer

La date de la **prochaine Assemblée Générale** a été fixée au **12 septembre2007** de **10H30 à 16 H**; elle sera précédée d'un Conseil d'Administration.

Quelques lignes pour Ismaël MOULAYE. Ce jeune homme, kinésithérapeute aveugle, grâce à sa ténacité et son courage a obtenu une régularisation de son titre de séjour.

Le GFPH lui a apporté son soutien auprès de la Préfecture de Police et de la Direction départementale du Travail et Voir Ensemble est intervenu pour faire avancer son dossier à la MDPH.

Les interventions et les rencontres du GFPH

En France

1er février 2007 Argenteuil : Participation à un défilé de mode organisé par CEMEA , suivi d'un débat sur les droits.

13 février 2007 Paris : Rencontre avec l'association turque OZEV.

28 février 2007 : Réunion sur le thème de l'accessibilité à la DIPH.

du 5 au 9 mars 2007 Poitiers : Intervention à une formation inter-écoles (écoles des administrations françaises : ESEN, ENSP, Ecole de Pompiers.....)

14 mars 2007 Strasbourg : A la demande du Forum Européen, Intervention de Jean Luc Simon, devant le groupe interparlementaire du Handicap au Parlement Européen sur le Thème de l'emploi ; présentation des conclusions du Forum de Strasbourg;

16 mars 2007 Marseille : intervention sur l'accessibilité devant les professionnels du bâtiment

17 et 18 mars 2007 Bordeaux : intervention devant les étudiants de Sciences Po pour leur proposer des terrains de recherche sur la Convention des Nations Unies.

23 mars 2007 Paris : intervention sur un colloque européen organisé par FAIT 21 sur la trisomie

30 mars 2007 Conférence de presse à Poitiers

27 et 28 avril 2007 Strasbourg : Participation au colloque « sexualité et Handicap »organisé par le CHA.

La Gazette du GFPH Mai 2007

Le nouveau est arrivé!

Édito du 09 mai 2007

Dans la mesure où il s'agira de rehausser les droits des personnes handicapées, je considère que notre législation devra s'adapter aux normes de la Convention.



Plus globalement, les propositions que je formule en direction des personnes souffrant d'un handicap sont le fruit d'un travail que je mène avec une commission créée il y a plusieurs années au sein de mon parti, pour certaines elles-mêmes handicapées. Ses responsables sont à votre disposition pour vous rencontrer.(Madame Liliane GANILLE 06 88 49 18 28) »

Madame Dominique VOYNET

« Bonjour,

Nous avons bien reçu votre courrier adressé à Dominique Voynet.A quatre jours du premier tour de l'élection présidentielle, il ne lui

sera plus possible de vous répondre.

Je joins cependant les réponses qu'elle a adressées à une autre association de défense des droits des personnes handicapées. Vous y trouverez des réponses à certaines de vos questions. Vous pouvez également consulter la FAQ sur le site www.voynet2007.fr, où nous avons mis des réponses à ces questions. Cordialement,

Marine Ronzani »

Aujourd'hui, après une *nouvelle* Loi « handicap » le 11 février 2005, une *nouvelle* Convention Internationale relatives aux Droits de l'Homme pour la protection des droits des personnes handicapées, le 13 mars 2006 et enfin un *nouveau* Président Français depuis le 6 mai 2005, *quels peuvent être les nouveaux objectifs des membres du GFPH et de l'OMPH*?

Avant d'être en mesure de répondre à cette question, il s'agit de savoir si ces nouveautés offrent les outils des changements attendus par celles et ceux que nous représentons. Même si nous, citoyens empêchés d'habiter, de bouger, de travailler et de choisir librement, avons contribué à l'élaboration de toutes ces nouveautés, les résultats obtenus sont-ils à la hauteur de nos espérances ? Y gagnons nous en liberté ? Y trouvons nous une meilleure égalité ? Ces nouveautés renforcent-elles les solidarités ? Quels moyens d'action y trouvons nous ? Pour quelles avancées ?

En France, plus justement « compensées » dans un univers trop lentement mais inéluctablement plus accessible, les personnes restreintes dans leurs capacités physiques améliorent chaque jour leurs conditions d'égalité et de participation. Elles sont de plus en plus nombreuses à pouvoir accéder au statut de personnes « autrement capables », telles qu'elles se désignent elles-mêmes, et ce que leur est demandé ici c'est de garder un peu de leur capacité retrouvée pour soutenir celles et ceux qui, désignés « handicapés mentaux » et sur la base de leurs capacités intellectuelles et relationnelles, restent encore à l'écart des lumières de la vie avec les autres.

Ce que vous, aujourd'hui autonome, avez appris pour surmonter les restrictions auxquelles vous avez à faire face du fait de vos capacités physiques, que ce soit pour circuler sur un fauteuil roulant, pour s'orienter avec une canne blanche ou pour communiquer avec les seuls gestes, vous pouvez aujourd'hui le transmettre à d'autres. Votre connaissance, c'est votre expérience, et c'est ce qui vous relie à celui qui cherche son autonomie. C'est enfin en soutenant l'organisation des actions de pairémulation et des formations de formateurs du GFPH, et en y participant, que vous pouvez renforcer et valider vos compétences.

Réponses à la lettre ouverte aux Candidats à l'élection présidentieue

En Europe, les 10 nouveaux pays membres⁽¹⁾ et ceux qui postulent à le devenir ouvrent de nouvelles frontières et rapprochent des populations qui sont encouragées à développer des liens d'échanges. Dans ce mouvement, les liens tissés avec l'Association Slovènes HYD et l'association Turque OZEV impliquent le GFPH dans la *nouvelle* Europe sud orientale qui semble vouloir s'organiser des Balkans au Moyen-Orient.

Dans le monde, après la reconnaissance de la valeur juridique des droits des personnes autrement capables par les Nations Unies, c'est à la définition des *nouveaux* objectifs politiques et d'une *nouvelle* stratégie de l'OMPH qu'il s'agit de maintenant contribuer.

Toutes ces *nouveautés* ne sont pas également porteuses d'espoirs. Certaines de celles qui nous sont présentées sont susceptibles d'entraîner nos sociétés dans les abîmes de l'Histoire, et nos mouvements peuvent jouer un rôle important pour leur tenir tête en réaffirmant les valeurs qui animent leur action. **La recherche de la perfection et le culte de la performance sont des barrières à notre autonomie, voire des menaces à notre existence même,** et il semble urgent que tous ceux qui connaissent la richesse autant que la nécessité de la diversité unissent aujourd'hui leurs efforts pour faire barrage aux mirages ravageurs d'une société par trop ordonnée, optimisée, policée et uniformisée.

Notre recherche d'une société qui favorise l'expression des capacités du plus grand nombre de ses citoyens est un gage de développement pour tous, et l'enrichir de la diversité de nos contributions « autrement exprimées », une sécurité démocratique.

Je compte sur vous pour le faire avec nous

Jean-Luc Simon Président

Aux quatre questions posées :

Si vous êtes élu(e),

- Procèderez-vous à la ratification de la *Convention relative aux Droits des* personnes handicapées avec son protocole additionne ?
- Y adjoindrez-vous des réserves ? Lesquelles ?
- Encouragerez-vous la Ratification par les autres Etats ? Avec quels moyens ?
- Favoriserez-vous la diffusion et l'utilisation de cette Convention sur tout le territoire français ? Comment ?
- Engagerez-vous les ajustements ou les réformes qui pourraient s'avérer nécessaires à une harmonisation de la Législation française avec les définitions et les concepts de la *Convention relative aux Droits des personnes handicapées*?

Deux candidats ont répondu :

Mme Marie Georges BUFFET

« J'ai pris connaissance de votre courrier et je vous en remercie.

Je suis très attentive à la situation des personnes qui souffrent d'un handicap. Je considère qu'il est de la responsabilité publique de leur donner la possibilité de vivre dignement. Et c'est avec une grande détermination que je m'engage auprès d'elle.

C'est la raison pour laquelle je suis favorable à la ratification de la Convention relative aux Droits des personnes handicapées;

Je suis également favorable à la faire connaître, afin qu'un maximum de pays l'adopte.

¹ La Pologne -. La République tchèque -. La Slovaquie -. La Hongrie -. La Slovénie -. La Lettonie -. La Lituanie -. L'Estonie -. Chypre -. Malte

à avancer ensemble. C'est possible et nous avons tout et tous à y gagner.

Pour terminer, je reviendrais sur une des premières questions de ce débat à propos de la construction de l'identité des enfants : « Cette construction sera t'elle plus facile dans un milieu ordinaire ou dans un milieu spécialisé ? »

Nous devons cesser de regarder le monde en binaire, comme s'il y en avait un spécialisé et un autre inclusif. Les enfants ont besoin d'être en contact avec tout le monde, et les enfants à besoins éducatifs particuliers ont besoin d'être socialisés comme tout le monde. Ils ont des choses à partager avec tous ceux avec qui ils partagent quelque chose, c'est-à-dire avec l'ensemble des élèves, quel que soit l'état de leurs capacités, qu'ils soient valides ou catégorisés handicapés. Ils ont besoin d'être en contact avec des enfants comme eux, en fauteuil roulant ou qui parlent avec les mains, pour construire leur identité. Tout le monde a besoin d'être confronté à ses semblables, à des personnes qui ont appris à exploiter au mieux les capacités dont il est porteur. C'est-à-dire d'être ce qu'il est, à savoir capable ... autrement »



L'équipe de YHD à Lujbjana avec qui des contacts ont été noués

La scolarisation des élèves autrement capables,

Colloque de la MAIF, le 29 novembre 2006, Paris, Maison de la Mutualité

Philippe Lefait: « Dans un instant je vais laisser la parole à Jean-Luc Simon pour introduire cette troisième table ronde intitulée « s'enrichir par les différences: pratiques internationales », mais j'aimerais, avant, vous faire part d'une réflexion ; je me demande s'il n'est pas nécessaire, dans la discussion qui nous occupe, de considérer la personne « avant » le handicap ? Il m'est arrivé de regarder travailler des équipes avec des enfants en situation de handicap et lorsque je les voyais, les uns et les autres, autour d'une table, j'étais, dans ma perception instinctive, frappé par le fait que parfois le handicap était sur la table et que d'autres fois il n'y était pas. J'avais le sentiment que les fois où le handicap n'était pas sur la table, le travail était beaucoup plus efficace. C'est purement instinctif mais je vous assure que je l'ai ressenti et vécu ainsi. Ce sera ma facon à moi d'introduire cette troisième table ronde avec la notion de « personne » avant celle de « handicap ». Je pense que cela est à méditer car quelle que soit la bonne volonté, quelle que soit l'implication des uns ou des autres, parfois le handicap peut devenir comme quelque chose qui perturbe la relation de personne à personne, de part et d'autre de la table. Pour l'avoir vécu, je vous assure que c'est important.

Jean-Luc Simon, vous êtes président du groupement français des personnes handicapées et avez été chargé de mission pour l'Année européenne des personnes handicapées 2003. Nous vous écoutons. »

« Votre témoignage, Monsieur Lefait, illustre tout à fait ce qui se passe aujourd'hui sur le plan international à propos de ce que l'on appelle « handicap ». Un événement international majeur a trouvé une de ses premières conclusions en Août dernier à New York, quand le Comité Ad Hoc qui en avait piloté les travaux préparatoires a finalisé le projet de la *Convention internationale pour la promotion des droits des personnes handicapées* qui sera prochainement présenté à l'Assemblée Générale des Nations unies, en Décembre 2006. C'est un événement majeur car pour nous, personnes concernées, car les discriminations dont nous pouvons être victimes à chaque coin de rue relèvent maintenant des Droits de l'Homme, et qu' il ne s'agit plus de seulement vouloir nous « réparer » ou nous « rééduquer », mais d'accorder à tous les droits de tous ... Et j'ajoute, quelles que soient ses capacités ou ses « autres capacités ».

P. 7

Pourquoi j'ajoute cela? Parce que c'est la formulation que nous, personnes concernées, préférons pour nous désigner et pour décrire celles et ceux qui existent comme ils ou elles sont en se déplacant dans un fauteuil roulant, en se dirigeant avec une canne blanche, en parlant avec les mains ou en s'orientant accompagnés, parce que comprenant mal ou n'étant pas comprises. Je pense particulièrement ici aux personnes dites « handicapées mentales » et avec lesquelles la société arrive difficilement à vivre dans l'harmonie.

Cette discussion aux Nations unies est donc la reconnaissance, au plus haut niveau, de l'effectivité de nos droits et de l'obligation faite aux Etats de les respecter au titre des Droits de l'Homme. Cela signifie que lorsque ce texte sera entré en application, les situations inacceptables que beaucoup vivent pourrons faire l'objet de plaintes au titre de la violation des Droits de l'Homme.

C'est une victoire car il n'y a pas encore si longtemps, et c'est toujours le cas dans certains pays, nous étions et sommes encore parfois considérés comme des déviants qu'il faut soigner, réparer, enfermer, séparer ... en tout cas mettre à part. C'est ce que nous refusons. Nous estimons que nous avons, au contraire, des spécificités susceptibles d'apporter un enrichissement global. Par exemple parce que j'ai eu à développer des capacités alternatives pour faire face à ma paraplégie, pour me déplacer, en fauteuil. D'autres apprennent à parler avec les mains au lieu de parler avec la bouche, à lire avec les doigts, etc...

Nous avons développé d'autres capacités, et ces nouveaux potentiels que nous connaissons et avons appris à maîtriser, si nous en sommes les premiers experts, il est de l'intérêt de tous, à vous personnels éducatifs comme à vos élèves, de mieux les connaître pour mieux les développer.

Ces autres capacités, que je nomme ressources alternatives, sont des exemples de potentiels humains susceptibles d'être développés par tous. Nos expériences de vie constituent en ce sens des exemples pour tous, et en particulier pour les enfants, parce qu'elles montrent ce qu'il est possible de faire avec ce que l'on est: Grand, petit, maigre, gros, intelligent, ouvert, introverti, debout ou assis. C'est le message fort de nos expériences, chacun peut se développer quelles que soient ses capacités, et les autrement capables en sont l'exemple vivant. Notre expérience constitue en cela un support d'enseignements tout aussi riches que variés et éprouvés.

Revenons à cet événement dont je vous ai parlé. Il est le résultat de 2 ans de discussions, et d'une mobilisation des représentants des sociétés civiles et politiques de nombreux pays. Le dernier jour, les participants ont longuement débattu à propos de la définition du handicap, et la retranscription des débats a clairement fait apparaître que chacun portait en lui ses propres représentations et définitions. C'est en partie pourquoi je refuse dorénavant d'avoir à définir des personnes ou un groupe de personnes en fonction de l'état de leurs capacités. Ce sont des citoyens qui connaissent un état de capacités différent de la norme, comme cela arrivera à chacun d'entre nous un jour. Nous allons tous vieillir, risquons d'être accidentés ... Nous sommes à peu près certain de tous connaître un jour une situation que l'on qualifie aujourd'hui « de handicap », plus justement une situation de gêne, de discrimination, d'empêchement, de limitation ou de restriction des capacités de fonctionnement. Il ne s'agit donc pas seulement d'améliorer nos conditions de vie, à nous citovens discriminés ou désavantagés du fait de nos capacités, mais aussi celles de toutes les personnes qui vivent à nos côtés.

Nous avons gagné cette reconnaissance et la question de la vie autonome concerne désormais tout le monde et pas seulement les médecins, les rééducateurs ou les éducateurs. Cette victoire ne doit pourtant pas nous inciter à autre chose qu'à la modestie et à la persévérance. Un long travail reste à accomplir.

En matière d'inclusion scolaire, la question essentielle est : « comment profiter de ce chacun apporte à la classe?»

Que vaut l'éducation si elle reste coupée des autres ?

L'éducation prend tout son sens lorsqu'elle est partagée. Soyons alors « riches » collectivement. C'est un chemin difficile, nous aurons tous à surmonter de nombreuses difficultés, mais si nous choisissons de surmonter les épreuves ensemble, nous réussirons.

On se sent rarement mieux ensemble que lorsqu'on transpire ensemble, et l'aventure est passionnante, je la vis depuis 20 ans de mon fauteuil roulant, depuis 30 ans en tant que professionnel et je suis certain que nous savons encore très peu et qu'il reste beaucoup à découvrir.

Cette soif d'apprendre et de découvrir nous encourage à arrêter la plainte et